

## SCHEMAS DE FECONDITE EN ALGERIE

**Ouzriat Boualem & Kerbal Houria** , Association maghrébine pour l'étude de population – section Algérie

### **A. Introduction**

Les études portant sur la fécondité constituent l'un des principaux objets étroitement liés à la santé maternelle et infantile. Le niveau et les schémas de fécondité traduisent d'une manière fidèle les impacts de politiques de santé déployés dans le domaine de la santé reproductive.

La présentation abordera le niveau de fécondité et ses disparités à travers les résultats de l'enquête Algérienne sur la Santé de la Famille. Il sera question d'analyser la fécondité du moment, la fécondité cumulée et ses différentielles selon les caractéristiques de la femme. On y abordera la fécondité achevée des femmes à la fin de leur vie reproductive. Ensuite on enchaînera sur la fécondité cumulée, son niveau et ses éventuelles disparités. La dernière partie sera consacrée à l'analyse de quelques facteurs qui sont étroitement liés à la fécondité tel que l'âge au premier mariage, l'intervalle inter gènesique, l'intervalle proto-gènesique et les grossesses perdues.

### **B. Présentation générale de l'enquête :**

Le projet arabe pour la santé de la famille a été mis au point dans le but de permettre aux décideurs des pays arabes, de disposer des informations nécessaires pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques de santé de la population. Le projet est basé sur une conception efficace, en mesure de permettre aux initiateurs des politiques de santé d'analyser et d'évaluer les données. Il permet de planifier et de suivre les programmes et les diverses politiques de santé. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet PAPCHILD initié par la ligue des états arabes.

Le projet arabe pour la santé de la famille a été mis au point dans le but :

- De permettre aux pouvoirs publics de disposer des informations essentielles pour mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques de la santé de la population ;
- De contribuer à améliorer et à consolider les programmes de santé et notamment la santé reproductive, à travers l'actualisation et l'enrichissement des bases de données existantes ;
- De disposer des instruments nécessaires pour mener une politique régionale de population.
- De disposer des indicateurs à des fins de comparabilité avec les pays arabes et d'évaluer les efforts à fournir dans le domaine de la santé de la population.

L'enquête Algérienne sur la santé de la famille a été réalisé par l'office national des statistiques conformément au protocole d'accord entériné entre le projet arabe pour la santé / Ligue des états arabes d'une part et le gouvernement Algérien représenté par le ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière d'autre part

L'enquête a été réalisée durant la période de décembre 2001 à décembre 2003 (toutes les phases), Elle a été réalisée sur un échantillon de 10000 ménages, élargie à 20000 ménages pour l'étude de la mortalité infantile et permettre de disposer d'un certain nombre d'indicateurs au niveau régional.

Pour les besoins de l'échantillonnage de l'enquête, le territoire du pays a été réparti en 17 sous régions composées chacune d'une ou plusieurs wilayas. Puis il a été tiré aléatoirement une wilaya pour chaque sous région. Au total il y a eu 17 wilayas sur les 48 que compte le pays.

### **C. Présentation des résultats :**

#### **1. La fécondité du moment :**

##### **1.1. Evolution de la fécondité du moment :**

L'indice synthétique de fécondité estimé sur les cinq dernières années précédant l'enquête a atteint un niveau de 2.4 enfants par femme.

Ce niveau correspond au milieu de la période observée (soit l'année 2000).

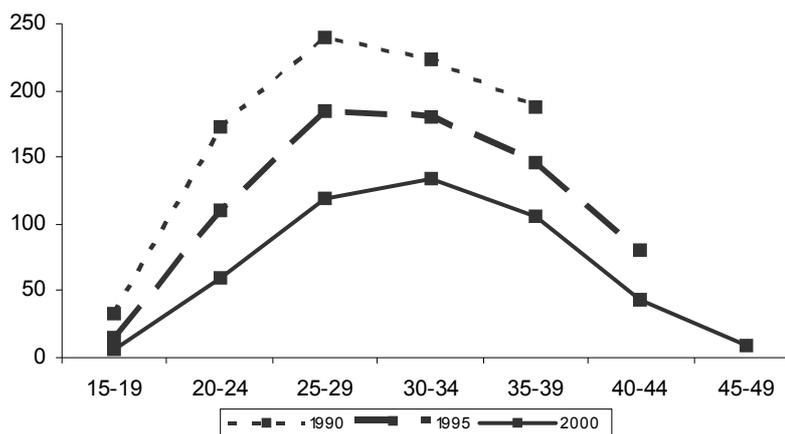
L'évolution de cet indicateur telle qu'elle apparaît à travers les résultats du tableau fait ressortir la baisse continue qu'il connaît depuis la fin des années quatre vingt. En effet, la baisse de l'indice synthétique de fécondité, observée durant la période moyenne 1990-1995, s'est accentuée de 1995 à 2000.

**Tableau 1 : Evolution des taux de fécondité par âge et de l'indicateur synthétique de fécondité selon les périodes quinquennales avant l'enquête**

Groupes d'âge	10-14 ans 1990	5-9 ans 1995	0-4 ans 2000
15-19	33	15	6
20-24	172	110	59
25-29	240	184	119
30-34	223	180	134
35-39	187	146	105
40-44	-	81	43
45-49	-	-	9
ISF	4.3	3.6	2.4

D'autre part, nous pouvons observer que la fécondité par âge a connu des changements de par sa structure. En effet, et tel qu'il est représenté par le graphe 1, le niveau de fécondité atteint son maximum auprès de la tranche d'âge 30-34 ans, alors qu'il était situé auprès de la tranche d'âge 25-29 ans en 1990.

**Graphe 1. : Evolution des taux de fécondité par âge en 1990, 1995 et 2000**



En dépit du fait qu'elle a touché l'ensemble des générations, la baisse du niveau de fécondité est différemment observée selon les groupes d'âge. Elle semble plus accentuée auprès des femmes âgées de moins de 25 ans et de celles âgées de plus de 40 ans.

Si la baisse de fécondité des catégories plus jeunes peut résulter du recul de l'âge au mariage et de la structure jeune de la population algérienne, celle observée auprès des catégories d'âge plus avancées pourrait être imputée à l'utilisation plus accrue des moyens contraceptifs.

## 1.2. Les différentiels de la fécondité actuelle :

A travers le tableau 2 et comme prévisible, les résultats de l'enquête font ressortir des disparités quant au niveau de fécondité selon les caractéristiques des enquêtées. Le niveau d'instruction de la femme ainsi que le milieu de résidence semblent être les facteurs les plus déterminants sur le niveau de la fécondité.

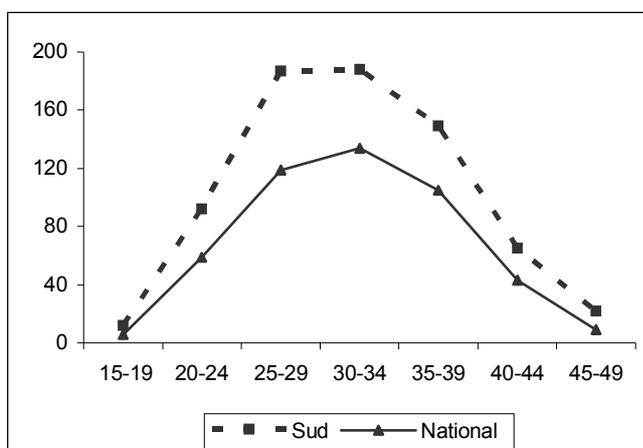
Selon le milieu de résidence, l'Indice Synthétique de Fécondité (I.S.F) atteint 2.7 enfants par femme dans le rural alors qu'il enregistre 2.1 dans l'urbain. Selon le niveau d'instruction, les disparités apparaissent d'une manière plus accentuée entre les femmes analphabètes et celles ayant achevé le cycle secondaire, où l'on remarque que le niveau de l'I.S.F passe du simple au double.

Tableau 2 : Taux de fécondité par âge et Indices synthétique de fécondité selon les caractéristiques des enquêtées.

VARIABLES	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	ISF
<b>Milieu de résidence</b>								
<b>Urbain</b>	5	33	113	122	95	34	7	2.1
<b>Rural</b>	6	68	126	154	121	59	13	2.7
<b>Niveau d'instruction</b>								
<b>Analphabète</b>	12	8	145	157	118	51	10	2.9
<b>Lire / écrire</b>	10	66	128	131	101	35	11	2.4
<b>Primaire</b>	6	73	112	115	90	30	7	2.2
<b>Moyen</b>	2	50	107	119	87	33	7	2.0
<b>Secondaire et +</b>	-	7	61	108	104	15	-	1.5
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>59</b>	<b>119</b>	<b>134</b>	<b>105</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>2.4</b>

De même, d'importantes disparités régionales apparaissent plus particulièrement entre le sud et les régions restantes du pays. En effet, la fécondité dans le sud se distingue par un niveau assez élevé par rapport à l'ensemble du territoire. Elle atteint le niveau national enregistré cinq années avant. Aussi la structure des taux de fécondité par âge se distingue par des valeurs maximales enregistrées auprès des tranches d'âge 25-29 ans et 30-34 ans, tandis que les niveaux de fécondité des moins de 25 ans et de celles âgées de plus de 40 ans sont relativement assez élevés.

Graphe 2 : Différentiels des taux de fécondité par âge selon la région



## 1.3. La fécondité légitime :

Définie comme étant la fécondité des femmes mariées, la fécondité légitime consiste à reporter les naissances vivantes non pas à l'ensemble des femmes en âge de procréer, mais uniquement aux femmes

mariées au moment de l'enquête. Le recours à cet indicateur -purement théorique- permet d'atténuer l'effet du recul de l'âge au mariage et de la structure relativement jeune de la population algérienne sur les niveaux de fécondité. Il permet de connaître si on doit attribuer la baisse de la fécondité aux variations des proportions des mariées ou à un changement de l'attitude des femmes en matière de procréation.

Le tableau 3 illustre l'évolution de la fécondité légitime entre les périodes moyennes de 1990 et 2000 et nous permet de conclure que le comportement en matière de procréation des femmes âgées de 20 à 29 ans n'a pas changé depuis cette période, ceci peut être expliqué par le fait que le recours à l'utilisation de la contraception durant les premières années du mariage est assez faible. Par contre, le niveau de la fécondité légitime auprès des catégories d'âge plus avancées a réellement baissé. Les écarts se prononcent d'une manière plus claire à partir de 40 ans.

En effet, le niveau du taux de fécondité légitime des femmes âgées entre 35 à 39 ans a baissé de 33% entre la période 1992-2002, celui des femmes âgées entre 40 et 44 ans a baissé de plus de 50 %, tandis que la fécondité des femmes âgées entre 45 et 49 ans a vu son niveau passer au tiers durant cette même période.

**Tableau 3 : Evolution des taux de fécondité légitime par âge entre 1992 et 2002 - (pour 1000 femmes)**

<b>Groupes d'âge</b>	<b>EASME 1992</b>	<b>EASF 2002</b>
<b>15-19 ans</b>	395	290
<b>20-24 ans</b>	376	296
<b>25-29 ans</b>	302	237
<b>30-34 ans</b>	274	183
<b>35-39 ans</b>	183	123
<b>40-44 ans</b>	106	47
<b>45-49 ans</b>	33	10
<b>Taux de fécondité légitime</b>	8.3	5.9

EASME : enquête Algérienne santé mère, enfant

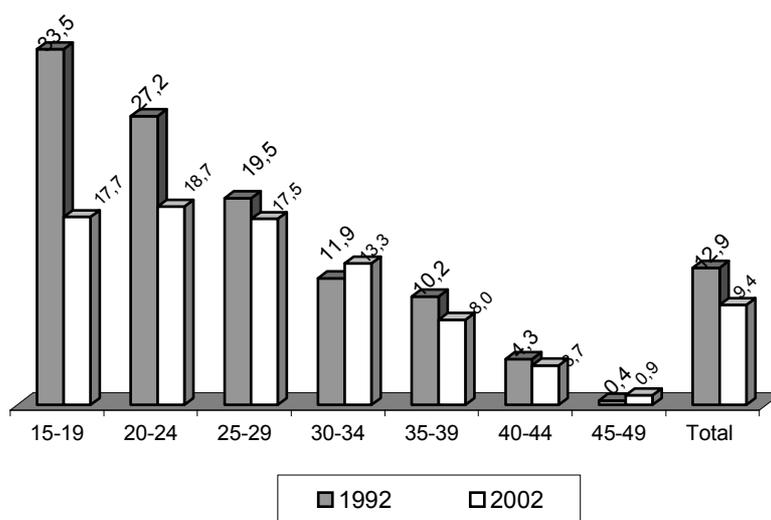
EASF : enquête Algérienne santé de la famille

#### **1.4. Les femmes actuellement enceintes :**

La proportion des femmes enceintes au moment de l'enquête reflète le niveau de fécondité des femmes non célibataires en âge de procréer dans le futur immédiat. Les résultats de l'enquête estiment cette part à 9.4 %. Comparativement aux données de l'Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'Enfant EASME 1992, cette part a connu une baisse de plus de 3 points.

L'évolution entre 1992 et 2002 des proportions des femmes enceintes au moment de l'enquête par âge, fait ressortir une régression sensible des femmes enceintes âgées de moins de 25 ans, et une augmentation auprès de celles âgées entre 30 et 34 ans. Au-delà de 35 ans, cette proportion connaît une baisse relativement atténuée inférieure à 2 %.

**Graphe 3 : Evolution des proportions des femmes enceintes parmi les femmes non célibataires (15-49 ans) entre 1992 et 2002, par groupes d'âge.**



## 2. La fécondité achevée :

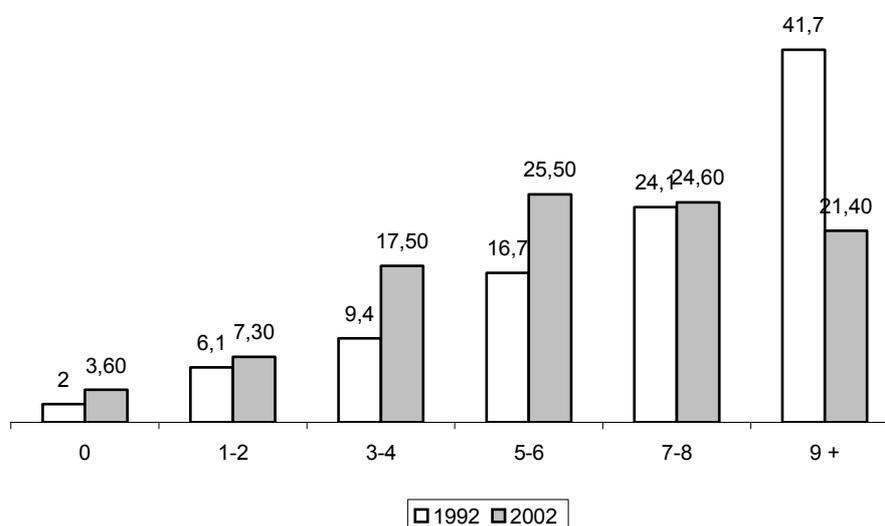
### 2.1. La répartition des femmes selon les naissances vivantes :

La fécondité achevée est définie comme la fécondité des femmes âgées entre 45 et 49 ans. Les résultats de l'enquête estiment le nombre moyen de naissances vivantes à 6.2 enfants par femme en 2002 alors qu'il était estimé à 7.3 enfants par femme en 1992.

Des disparités non négligeables sont observées selon le milieu de résidence. En urbain la descendance finale moyenne est de 5.5 enfants alors qu'elle atteint 7.1 enfants en zone rurale, qui correspond au niveau national observé en 1992.

De même, nous assistons à des disparités importantes selon le niveau d'instruction de la femme, le nombre moyen d'enfants par femme des analphabètes équivaut à deux fois et demi (2.5) celui des femmes ayant un niveau secondaire ou plus.

**Graphe 4 : Structure relative des femmes non célibataires âgées entre 45-49 ans selon le nombre des naissances vivantes, en 1992 et 2002.**



## 2.2. Fécondité achevée et âge au premier mariage :

La fécondité des femmes est fortement liée à l'âge au premier mariage. A travers le tableau 4, il apparaît une nette distinction entre les femmes qui se sont mariées avant l'âge de 20 ans qui sont caractérisées par une parité moyenne de 7 enfants/femme et celles qui se sont mariées entre 20 et 21 ans dont le nombre moyen d'enfants avoisine 6 enfants et enfin les femmes qui se sont mariées plus tard avec une fécondité nettement moins importante.

**Tableau 4 : Nombre moyen d'enfants vivants des femmes âgées entre 45-49 ans selon l'âge au premier mariage**

	10-14	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30-49
1992	8.4	8.1	7.4	6.9	5.2	4.4	2.3
2002	7.6	7.4	6.8	5.9	5.4	3.8	1.8

## 3. La fécondité cumulée :

### 3.1. Répartition des femmes selon les naissances vivantes :

9% des femmes actuellement mariées n'ont jamais eu de naissances vivantes et plus de la moitié ont eu entre un et quatre enfants Malgré la baisse du niveau de fécondité, la part des femmes a parité élevée (6 naissances vivantes ou plus) reste tout de même assez importante. Elle représente environ le quart des femmes en âge de procréer.

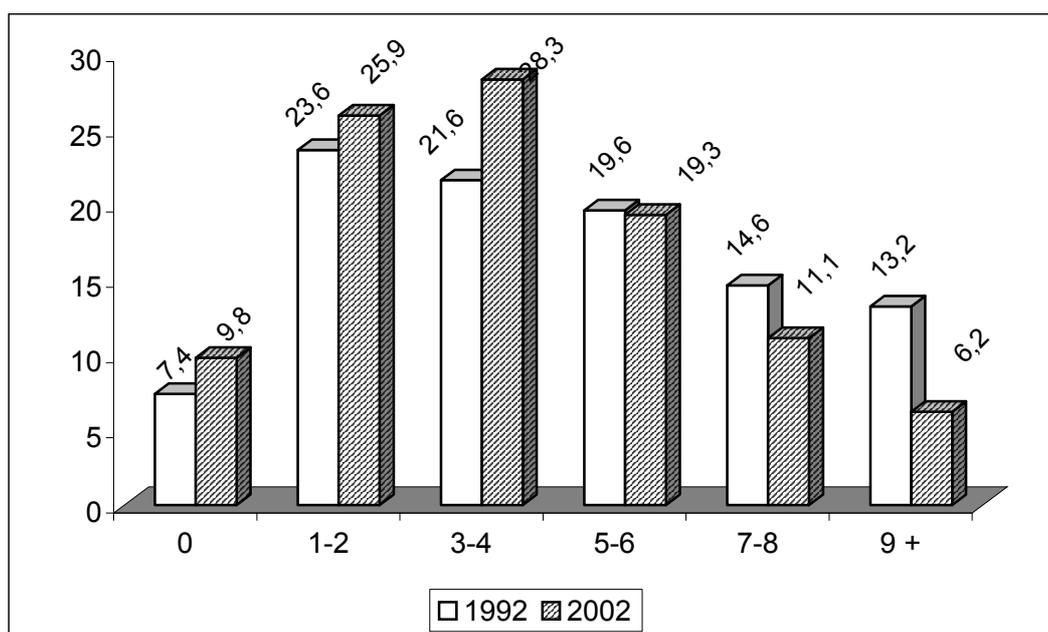
**Tableau 5 : Structure des femmes actuellement mariées selon le nombre des naissances vivantes et parité moyenne.**

Nombre de parités	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+
%	9.0	11.6	13.3	14.9	13.8	11.2	8.4	6.4	4.9	6.4

Comparativement aux données de l'EASME de 1992, telles que représentées à travers le graphe 4, on observe une hausse de la part des femmes de rang de naissance inférieur à cinq (5) et plus particulièrement les rangs de naissance 3 et 4.

A l'inverse, la part des femmes de rang de naissance 5 ou plus connaît une stabilité tandis que la part des femmes de fécondité plus élevée connaît une baisse sensible qu'on estime à plus de 3 points pour les rangs de naissances 7 à 8 et à plus de six points pour celles ayant des rangs de naissances de 9 enfants ou plus.

**Graphe 5 : Structure des femmes non célibataires âgées entre 15-49 ans selon le nombre des naissances vivantes, en 1992 et 2002.**



**Tableau 6 : Evolution des parités moyennes entre 1992 et 2002 selon l'âge actuel et la durée de mariage.**

	1992	2002
<b>Groupe d'âge</b>		
<b>15-19</b>	0.7	0.3
<b>20-24</b>	1.4	0.8
<b>25-29</b>	2.6	1.8
<b>30-34</b>	4.3	3.0
<b>35-39</b>	5.7	4.2
<b>40-44</b>	7.0	5.3
<b>45-49</b>	7.8	6.2
<b>TOTAL</b>	<b>4.7</b>	<b>3.9</b>

	1992	2002
<b>Durée de mariage</b>		
<b>0-4</b>	1.0	0.7
<b>5-9</b>	2.6	2.1
<b>10-14</b>	4.2	3.2
<b>15-19</b>	5.7	4.4
<b>20-24</b>	6.8	5.5
<b>25-29</b>	7.9	6.6
<b>30 +</b>	8.5	7.5
<b>TOTAL</b>	<b>4.7</b>	<b>3.9</b>

Il est évident de constater que le nombre moyen de naissances vivantes s'accroît avec l'âge et la durée de mariage. Avoisinant 4 enfants/femme au niveau global, il passe de 0.3 enfants/femme auprès des 15-19 ans à 6.1 enfants/femme auprès des 45-49 ans. Selon la durée de mariage, il passe de 0.7 enfants/femme pour celles qui se sont mariées depuis moins de 5 ans et s'accroît à mesure que s'étend la durée de mariage pour atteindre 7.5 enfants/femme pour celles qui se sont mariées depuis 30 ans ou plus.

L'évolution des parités moyennes de 1992 à 2002 selon la durée de mariage ne fait pas ressortir de grands changements dans le comportement procréateur des femmes mariées depuis moins de 10 ans. Par contre, l'évolution apparaît d'une manière plus claire auprès des femmes mariées depuis plus de 15 ans.

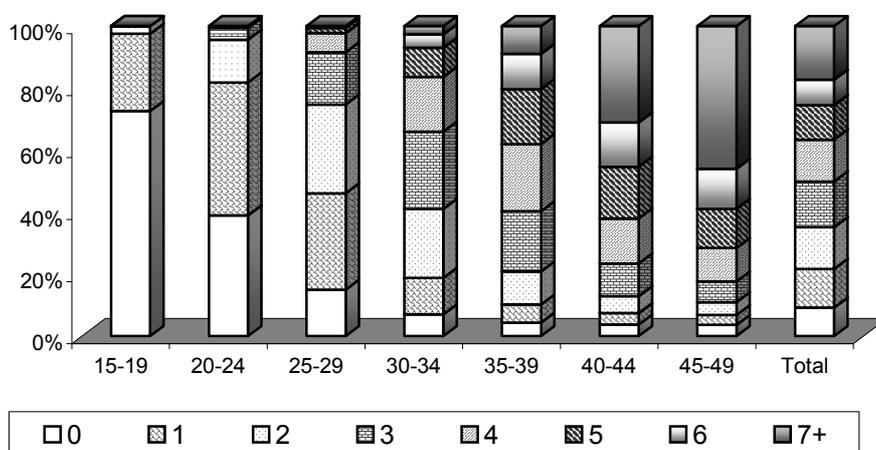
La structure des femmes non célibataires selon le rang de naissance et l'âge présentée à travers le tableau 7 fait ressortir une baisse sensible de la part des femmes de parité zéro à mesure que s'accroît l'âge de la femme. Cet indicateur ne peut traduire le niveau de stérilité dans le couple qu'à partir d'une durée de mariage assez longue et par conséquent un âge relativement avancé.

**Tableau 7 : Structure des femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le rang de naissance.**

	0	1	2	3	4	5	6	7+
<b>15-19</b>	72.3	24.9	2.5	0	0	0	0	0
<b>20-24</b>	39.0	42.9	13.8	3.8	0.4	0.1	0.1	0
<b>25-29</b>	15.0	31.1	28.6	16.9	6.1	1.7	0.5	0.1
<b>30-34</b>	7.0	11.8	22.2	24.9	17.6	9.4	4.3	2.7
<b>35-39</b>	4.1	5.6	10.1	18.4	20.6	16.8	10.8	8.5
<b>40-44</b>	3.7	3.7	5.5	10.5	14.5	16.7	14.2	31.1
<b>45-49</b>	3.6	3.2	4.1	6.7	10.8	12.6	12.9	46.0
<b>TOTAL</b>	<b>9.2</b>	<b>12.5</b>	<b>13.4</b>	<b>14.8</b>	<b>13.5</b>	<b>11.1</b>	<b>8.2</b>	<b>17.3</b>

Ainsi et tel que synthétisé à travers le schéma 10-6, les groupes d'âges plus jeunes connaissent un comportement assez homogène en matière de fécondité. On assiste par contre à une coexistence de plusieurs niveaux de fécondité auprès des moins jeunes.

**Graphe 6 : Structure des femmes non célibataires en âge de procréer selon le rang de naissance**



### 3.2. Nombre moyen d'enfants et âge au premier mariage :

Il est certain que l'âge au premier mariage influe sensiblement sur les parités des femmes, le tableau 8 qui représente le nombre moyen d'enfants selon l'âge au premier mariage, la durée de mariage et l'âge actuel, permet de tirer les constatations suivantes :

- Nous remarquons une certaine homogénéité dans le comportement procréateur des femmes mariées depuis moins de 10 ans, et ce quel que soit l'âge au mariage. Au-delà de 10 ans de mariage, les parités moyennes augmentent à mesure que s'élève l'âge au premier mariage.
- Le nombre moyen d'enfants vivants des femmes qui se sont mariées avant d'atteindre 15 ans est inférieur à celui des femmes dont l'âge au mariage se situait entre 15 et 17 ans. Ce qui peut être imputé aux pertes de grossesses et des complications de santé découlant du mariage précoce.

**Tableau 8 : Parités moyennes selon l'âge au premier mariage, la durée de mariage et le groupe d'âge**

	10-14	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30-49	Total
<b>Durée de mariage</b>								
<b>0-4</b>	1.4	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	<b>0.7</b>
<b>5-9</b>	1.5	2.2	2.2	2.0	2.1	2.2	1.6	<b>2.1</b>
<b>10-14</b>	3.0	3.4	3.5	3.3	3.2	2.9	2.2	<b>3.2</b>
<b>15-19</b>	4.9	4.9	4.6	4.4	4.0	3.7	3.0	<b>4.4</b>
<b>20-24</b>	5.3	6.1	5.7	5.4	4.9	4.2	-	<b>5.5</b>
<b>25-29</b>	6.4	7.1	6.6	6.0	5.8	-	-	<b>6.6</b>
<b>30 +</b>	7.4	7.6	7.0	-	-	-	-	<b>7.4</b>
<b>Groupes d'âge</b>								
<b>15-19</b>	1.1	0.5	0.1	-	-	-	-	<b>0.3</b>
<b>20-24</b>	2.1	1.6	1.1	0.6	0.3	-	-	<b>0.8</b>
<b>25-29</b>	3.4	2.9	2.5	1.9	1.3	0.5	-	<b>1.7</b>
<b>30-34</b>	4.7	4.3	3.7	3.2	2.5	1.6	0.5	<b>3.0</b>
<b>35-39</b>	6.1	5.8	4.9	4.1	3.5	2.6	1.3	<b>4.2</b>
<b>40-44</b>	6.7	6.8	5.8	5.3	4.2	3.6	1.8	<b>5.3</b>
<b>45-49</b>	7.6	7.4	6.8	5.9	5.4	3.8	1.8	<b>6.1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6.1</b>	<b>5.6</b>	<b>4.3</b>	<b>3.6</b>	<b>2.9</b>	<b>2.2</b>	<b>1.4</b>	<b>3.9</b>

En somme, nous pouvons distinguer trois niveaux de fécondité selon l'âge au premier mariage. Le niveau le plus élevé observé auprès des femmes qui se sont mariées avant d'atteindre 18 ans, le niveau intermédiaire observé auprès des femmes dont l'âge au premier mariage est compris entre 18 et 22 ans, et enfin un niveau plus faible observé auprès de celles mariées pour la première fois à un âge supérieur à 22 ans.

### 3.3. Différentielles de la fécondité cumulée :

A partir des tableaux 9 et 10 résumant les disparités les plus importantes dans les parités moyennes selon les caractéristiques de la mère, nous pouvons conclure que les disparités par milieu de résidence sont beaucoup plus apparentes auprès des âges avancés.

D'autre part, on constate des disparités selon le niveau d'instruction des femmes. La parité moyenne des femmes analphabètes est deux fois plus importante que celle des femmes de niveau secondaire ou plus et ce quel que soit l'âge de la femme.

**Tableau 9 : Parité moyenne selon l'âge actuel et les caractéristiques de l'enquêtée**

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total
<b>Milieu de résidence</b>								
<b>Urbain</b>	0.3	0.8	1.6	2.7	3.8	4.8	5.5	<b>3.6</b>
<b>Rural</b>	0.3	0.9	1.9	3.3	4.7	6.1	7.1	<b>4.3</b>
<b>Niveau d'instruction</b>								
<b>Analphabète</b>	0.4	1.0	2.3	3.5	4.9	6.0	6.9	<b>5.0</b>
<b>Lire/ écrire</b>	0.3	0.9	1.8	3.1	4.1	4.9	5.6	<b>3.8</b>
<b>Primaire</b>	0.3	0.8	1.6	2.7	3.7	4.3	4.6	<b>2.8</b>
<b>Moyen</b>	0.3	0.7	1.5	2.3	3.0	3.5	4.1	<b>2.3</b>
<b>Secondaire +</b>	0.1	0.4	0.8	1.5	2.4	2.7	3.0	<b>3.9</b>

**Tableau 10 : Parité moyennes selon la durée du mariage et les caractéristiques de l'enquêtée**

	Durée du mariage (en années)							Total
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 +	
<b>Milieu de résidence</b>								
<b>Urbain</b>	0.7	2.0	3.1	4.1	5.1	6.2	7.1	<b>3.6</b>
<b>Rural</b>	0.7	2.3	3.4	4.9	6.1	7.2	7.9	<b>4.3</b>
<b>Niveau d'instruction</b>								
<b>Analphabète</b>	0.7	2.2	3.5	4.8	6.0	7.0	7.6	<b>5.0</b>
<b>Lire/ écrire</b>	0.6	2.1	3.2	4.5	5.2	6.0	7.1	<b>3.8</b>
<b>Primaire</b>	0.7	2.0	3.1	3.9	4.6	5.4	6.1	<b>2.8</b>
<b>Moyen</b>	0.7	2.1	3.0	3.6	3.9	5.0	6.7	<b>2.3</b>
<b>Secondaire et</b>	0.6	1.8	2.6	2.7	3.5	4.0	7.0	<b>3.9</b>

### 3.4. Les femmes qui n'ont pas de naissances vivantes :

La part des femmes non actuellement enceintes et qui n'ont jamais eu de naissances vivantes est estimée à 7.2 % de la totalité des femmes non célibataires an âge de procréer (non comprises les grossesses qui se sont terminées par une fausse couche, un avortement ou un mort né). Cette part varie selon plusieurs facteurs dont l'âge de la femme et la durée de mariage. Elle atteint environ 3% des femmes qui se sont mariées depuis plus de 20 ans.

**Tableau 11 : proportion des femmes n'ayant jamais eu de naissances vivantes et non enceintes au moment de l'enquête**

Age actuel	proportion	Durée de mariage	Par relative
15-19	65.6	0-4	29.3
20-24	26.1	5-9	5.5
25-29	10.1	10-14	3.0
30-34	5.3	15-19	2.9
35-39	3.7	20 ans et +	2.0
40-44	3.7	-	-
45-49	3.9	-	-
<b>TOTAL</b>	7.1	<b>TOTAL</b>	7.1

D'autre part, la proportion les femmes ayant déclaré ne pas être enceintes au moment de l'enquête mais qui essaient de tomber enceintes sans succès est estimée à 7.6% des femmes mariées en âge de procréer et ce quelque soit le nombre de naissances vivantes antérieures.

Cette part connaît de légères variations selon le milieu de résidence, atteignant 8 % en milieu urbain et 7% en zone rurale. Nous pouvons remarquer également des disparités selon l'âge de la femme et la durée de mariage. La part des femmes mariées qui veulent tomber enceintes atteint sa valeur maximale auprès des plus jeunes dont la durée de mariage est relativement courte.

**Tableau 12 : Proportion des femmes mariées en âge de procréer qui veulent tomber enceintes selon les caractéristiques de l'enquête.**

Age actuel	naissances vivantes			Durée de mariage							
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total					
15-19	7.8	17.5	12.6	0	51.9	54.8	53.1	00-04	18.0	13.5	16.1
20-24	20.7	11.3	16.2	1	14.3	10.0	12.8	05-09	12.3	8.5	10.7
25-29	9.5	7.9	8.8	2	7.6	5.4	6.8	10-14	5.1	7.5	6.1
30-34	8.9	7.5	8.3	3	2.7	2.9	2.8	15-19	6.7	4.4	5.8
35-39	6.6	5.3	6.1	4	2.4	1.1	1.9	20 +	3.4	4.7	4.0
40-44	7.4	7.8	7.6	5 +	1.1	1.8	1.4				
45-49	3.2	4.4	3.7					<b>Total</b>	8.0	7.0	7.6

Concernant la raison pour laquelle ces femmes n'ont pu tomber enceintes, près de 41% ont répondu qu'elles ignoraient la raison et 28 % ont déclaré pour raison de maladie, avec des disparités selon le milieu de résidence.

**Tableau 13 : proportion des femmes cherchant à tomber enceintes sans succès selon la raison et la milieu de résidence.**

	Ne peut pas tomber enceinte	Malade	Epoux stérile	Autre raison	Ne sait pas	ND
<b>Urbain</b>	7.0	30.6	9.0	13.2	39.5	0.6
<b>Rural</b>	13.5	23.5	6.9	11.3	42.8	2.0
<b>Total</b>	<b>9.6</b>	<b>27.8</b>	<b>8.2</b>	<b>12.4</b>	<b>40.8</b>	<b>1.2</b>

**Tableau 14 : proportion des femmes essayant de tomber enceinte sans succès selon le recours ou non à une consultation et le raison de non consultation**

Variables	Urbain	Rural	Total
<b>A reçu une consultation</b>	<b>77.2</b>	<b>72.4</b>	<b>75.3</b>
<b>N'a pas reçu de consultation</b>	<b>22.8</b>	<b>24.7</b>	<b>23.5</b>
Juge Inutile	9.9	9.9	9.9
Coût élevé	7.4	5.9	6.8

#### **4. Autres variables liées à la fécondité :**

##### **4.1. L'intervalle proto génésique :**

Le tableau 15 fait ressortir que près d'un quart des femmes non célibataires qui ont déjà mis au monde une naissance vivante, ont eu leur première naissance vivante 11 mois après la consommation du mariage, tandis que la moitié ont eu leur premier enfant 15 mois après.

**Tableau 15 : intervalle proto génésique – en mois- auprès de 10%, 25% 50% et 75 % selon les caractéristiques de l'enquêtée.**

	10 %	25 %	50 %	75 %	Intervalle Moyen
<b>Groupe d'âge</b>					
<b>15-19</b>	9	11	13.5	19.3	18.0
<b>20-24</b>	9	10	12.5	18.0	16.1
<b>25-29</b>	9	10	13	20	18.3
<b>30-34</b>	9	10	13	21	19.8
<b>35-39</b>	9	11	14	24	22.0
<b>40-44</b>	9	11	16	27	25.8
<b>45-49</b>	9	11	16	31	28.5
<b>Durée de mariage</b>					
<b>0-4</b>	9	10	12	17	14.6
<b>5-9</b>	9	10	13	19	16.9
<b>10-14</b>	9	10	13	21	19.3
<b>15-19</b>	9	11	14	23	21.4
<b>20-24</b>	9	11	16	26.5	24.8
<b>25-29</b>	9	11	16	31	28.6
<b>30 +</b>	9	13	24	51.5	40.7
<b>Milieu de résidence</b>					
<b>Urbain</b>	9	10	14	23	21.9
<b>Rural</b>	9	11	15	25	23.7
<b>Total 1992</b>	8.8	11	16.3	29	
<b>Total 2002</b>	9	11	14	24	23.7

L'intervalle proto génésique diminue auprès des générations plus jeunes ; la valeur médiane atteint 13 mois auprès de la tranche d'âge 25-34 ans, alors qu'elle est estimée à 16 mois auprès de la tranche d'âge 40-49 ans.

Selon la durée de mariage, l'écart s'accroît davantage, en somme l'intervalle proto génésique des mariages récemment contractés est visiblement plus réduit.

En suivant l'évolution par rapport à 1992, ce constat ne fait que se confirmer. En effet, l'intervalle médian est passé de 16.3 à 14 mois.

#### **4.2. L'âge au premier accouchement :**

Les résultats de l'enquête font apparaître que la moitié des femmes non célibataires qui ont déjà eu une naissance vivante, ont accouché pour la première fois avant d'atteindre 23 ans.

L'évolution depuis 1992, fait ressortir le recul de l'âge au premier accouchement, ce qui est prévisible notamment suite au recul de l'âge moyen au mariage. Il faut souligner également la régression de la part des femmes ayant accouché pour la première fois avant d'atteindre 20 ans. Cette part est passée de 40.4% en 1992 à 22.5% en 2002. D'autre part, la part des femmes dont l'âge au premier accouchement dépasse 29 ans représente 7% de l'ensemble des femmes.

**Tableau 16 : Structure des femmes non célibataires âgées entre 15-49 ans ayant déjà accouché selon l'âge actuel et l'âge au premier accouchement**

Age des femmes	Age au 1 <sup>er</sup> accouchement						Age médian
	Moins de 17 ans	18-19 ans	20-21 ans	22-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
15-19	71.0	26.3	2.7	-	-	-	-
20-24	12.6	11.2	38.2	36.7	1.3	-	-
25-29	8.5	8.2	22.0	34.0	27.1	0.3	22
30-34	8.9	9.8	21.0	26.9	26.3	7.2	25.4
35-39	12.8	8.3	21.5	24.5	23.6	9.3	23.8
40-44	15.6	9.6	21.9	24.9	18.9	9.1	22.6
45-49	19.4	9.3	21.3	24.0	17.5	8.6	21.9
<b>Total 2002</b>	<b>13.3</b>	<b>9.2</b>	<b>22.2</b>	<b>26.7</b>	<b>21.4</b>	<b>7.0</b>	<b>22</b>
<b>Total 1992</b>	<b>16.2</b>	<b>24.2</b>	<b>23.7</b>	<b>20.5</b>	<b>15.4</b>		

#### 4.3. L'intervalle inter génésique :

L'intervalle inter génésique médian a été estimé à trois années et demi (42 mois). Il s'allonge d'une année par rapport à 1992.

La part des femmes dont l'intervalle inter génésique est supérieur à trois années est passée de 36.3% en 1992 à 61% en 2002. On assiste par contre à un recul de moitié environ de la part des femmes dont l'intervalle est inférieur à 18 mois.

L'intervalle inter génésique est disparate selon les générations, le rang de naissance et le milieu de résidence.

**Tableau 17 : Intervalle inter génésique - en mois- des naissances survenues durant les 5 dernières années selon les caractéristiques de la mère.**

	moins de 18 ans	18-23 ans	24-35 ans	36-47 ans	48 ans et +	Médiane
<b>Groupe d'âge</b>						
15-19	22.2	7.7	70.1	0.0	0.0	26.7
20-24	21.3	11.3	33.3	13.1	13.1	30.4
25-29	12.5	11.9	30.7	22.4	22.4	34.0
30-34	7.7	9.2	22.9	22.0	38.1	41.2
35-39	6.4	6.6	18.9	17.4	50.8	48.6
40-44	4.9	7.1	19.7	15.4	52.9	50.5
45-49	1.8	4.4	17.3	16.2	60.3	56.9
<b>Rang de naissance</b>						
2-3	9.3	9.7	24.4	20.1	36.5	39.6
4-5	6.4	6.9	18.5	19.4	48.8	47.0
7 +	7.6	8.4	27.7	17.8	38.4	38.9
<b>Sexe</b>						
Masculin	8.3	8.1	22.1	19.7	41.9	42.1
Féminin	7.6	8.9	23.3	19.2	41.1	42.4
<b>Etat de survie de l'enfant précédent</b>						
Vivant	7.7	8.4	22.8	19.5	41.6	42.4
Décédé	13.7	9.3	10.7	17.6	38.7	39.2
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	7.6	7.4	20.3	18.9	45.7	44.8
Rural	8.2	9.7	25.4	20.0	36.7	39.5
Total	7.9	8.5	22.7	19.5	41.5	42.3

#### 4.4. Les pertes de grossesse :

La perte de grossesse est un phénomène qui reflète l'état de santé de la femme. Elle est très influencée par différents facteurs, les uns biologiques liés principalement à la fertilité de la femme et les autres renvoient aux caractéristiques de la femme tel que l'âge au premier mariage, le suivi médical des grossesses, la morbidité ...etc.

**Tableau 18 : proportion des femmes non célibataires ayant perdu une grossesse selon l'âge actuel de la mère.**

Groupe d'âge	% femmes ayant perdu une grossesse	
	Durant leur vie féconde	Sur les 5 dernières années
15-19	4.2	4.2
20-24	5.8	5.7
25-29	12.7	10.0
30-34	22.1	11.2
35-39	23.6	8.8
40-44	30.1	7.5
45-49	31.4	4.2
Total	22.9	8.1

Les résultats de l'enquête font apparaître que les femmes ayant déjà perdu une grossesse au cours de leur vie féconde représentent 23% des femmes non célibataires en âge de procréer alors que la part de celles ayant déclaré avoir perdu une grossesse durant les cinq dernières années précédant l'enquête est estimée à 8.1% avec des disparités selon l'âge. Cette part atteint sa valeur maximale auprès des femmes âgées entre 30 et 34 ans.

D'autre part les pertes de grossesse représentent près de 9% de l'ensemble des cas de grossesses survenus durant les cinq années précédant l'enquête, alors que cette part était estimée à 9.8% en 1992.

### **C. Conclusion**

En matière de fécondité, on peut relever que la baisse de l'indice synthétique de fécondité amorcée depuis la fin des années quatre vingt se poursuit. Il passe de 4,3 en 1992 à 2,7 en 1998 pour atteindre 2,4 enfants en 2002.

Par groupe âge, le taux de fécondité a atteint son maximum à 30 à 34 ans en 2002, alors qu'il se situait à 25-29 ans, en 1990.

La descendance finale est estimée à 6.2 enfants par femme, en 2002 ; soit une baisse de 1,1 enfants par femme par rapport à 1992 où elle était évaluée à 7.3 enfants /femme.

Estimée à 3,9 enfants par femme, la parité moyenne ou nombre moyen de naissances vivantes par femme, a enregistré une baisse de 0,8 points par rapport à 1992. En dépit de la baisse du niveau de fécondité, la proportion des femmes à parité élevée (6 naissances et plus) demeure assez élevée dans la mesure où elle représente près du quart des femmes en âge de procréer.

La moitié des femmes **non** célibataires qui ont déjà eu une naissance vivante, ont accouché pour la première fois avant d'atteindre 23 ans.

La part des femmes non célibataires ayant accouché pour la première fois avant d'atteindre 20 ans a régressé. Elle est passée de 40.4% en 1992 à 22.5% en 2002.

La part des femmes dont l'âge au premier accouchement dépasse 29 ans représente 7% de l'ensemble des femmes en âge de procréer.

L'intervalle inter gènesique médian a été estimé à trois années et demi (42 mois). Il s'allonge d'une année par rapport à l'année 1992.